



LA FONDATION HNATYSHYN BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES

INTERPRÉTATION VOCALE CLASSIQUE (ÉTUDES SUPÉRIEURES)

Le Programme de bourses d'études pour jeunes artistes de la Fondation Hnatyshyn a été conçu pour fournir une aide aux jeunes artistes interprètes les plus prometteurs du Canada qui poursuivent un programme d'études dans un établissement postsecondaire ou de formation professionnelle agréé, situé au Canada et offrant des programmes dans les arts de la scène.

Les bourses de 10 000 dollars seront attribuées dans les catégories disciplinaires suivantes : la musique classique (instrument d'orchestre), la musique classique (piano), la voix classique (études supérieures), le jazz, la danse contemporaine, l'interprétation dramatique (théâtre anglais et théâtre français). Un comité de conseillers artistiques nommé par la Fondation évaluera les auditions enregistrées des candidats.

La bourse doit servir à payer les frais de scolarité, les matériaux ou un logement et des repas. Si le récipiendaire de la bourse décide de ne pas faire ses études à l'établissement qui a proposé sa candidature, ou s'il ne termine pas une année d'études, la bourse devra être retournée au complet ou sur une base proportionnelle à la Fondation Hnatyshyn.

Exigences de la mise en candidature – Interprétation vocale classique

La bourse est destinée aux artistes dans un programme d'études de **deuxième ou de troisième cycle**, d'une université ou d'un établissement de formation musicale agréé, ou avec un maître reconnu, au Canada ou ailleurs. La candidature doit être proposée par l'établissement ou le maître, qui ne peut soumettre **qu'une seule** candidature par année par discipline artistique. La candidate ou le candidat, qui sera identifié en tant que personne destinée à une carrière exceptionnelle sur la scène, ne peut être proposé que par un seul établissement ou un seul maître. Les candidats peuvent être proposés dans plus qu'une année, mais ne peuvent recevoir la bourse qu'une seule fois.

Critères d'admissibilité

Le candidat doit

- être accepté dans un programme d'études **de deuxième ou de troisième cycle**, d'une université ou d'un établissement de formation musicale agréé, ou être accepté par un maître reconnu, au Canada ou ailleurs, pour étudier à temps plein l'interprétation vocale classique en septembre de l'année scolaire 2018-2019.
- être citoyen ou résident permanent du Canada (les titulaires de permis d'études ou de séjour temporaire sont inadmissibles).
- être âgé(e) de moins de 30 ans.

- être mis en candidature par l'établissement ou le maître.

Modalités de mise en candidature

Les candidatures doivent être soumises à l'aide de notre système en ligne. Les universités, les établissements de formation musicale agréés et les maîtres proposant une **formation de niveau supérieur** en interprétation vocale classique sont invités à proposer la candidature d'**un seul** étudiant ou d'**une seule** étudiante pour cette bourse. La documentation à l'appui de la candidature doit inclure les éléments suivants :

- un formulaire de mise en candidature rempli;
- une lettre d'appui de l'établissement ou du maître expliquant comment le candidat ou la candidate est exceptionnellement prometteur;
- un curriculum vitae et un mot de l'artiste;
- le programme d'études envisagé;
- trois morceaux de périodes et de styles différents enregistrés au cours des douze derniers mois. Leur durée ne doit pas dépasser 15 minutes;
- une copie officielle du dossier scolaire indiquant l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en interprétation vocale classique;
- une photo en très gros plan de haute résolution (incorporant la figure et les épaules).

Date limite de mise en candidature

La mise en candidature doit être soumise en ligne au plus tard le **16 mai**.

Les candidatures retenues et les établissements les ayant proposées seront avisés vers la fin juin. Les soumissions incomplètes ne seront pas examinées.

NOTES SUR LA DOCUMENTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Curriculum vitae

En plus des renseignements habituels, le curriculum vitae doit comprendre la formation particulière que le candidat a reçue en chant classique, les prix obtenus pour son mérite artistique ainsi que toute prestation importante faite en public par le candidat.

Votre mot de l'artiste devrait avant tout aider les membres du jury de sélection à comprendre quels sont, selon vous, les aspects les plus importants de votre art et les techniques que vous utilisez pour le créer. Vous pourriez, par exemple, envisager les questions suivantes :

- D'après vous, quel est l'aspect le plus important de la performance artistique?
- Comment développez-vous la maîtrise technique de votre voix?
- Quels sont vos buts et vos aspirations en tant qu'artiste?
- Qui ou qu'est-ce qui vous inspire?

Lettre d'appui

La lettre d'appui, d'un maximum de deux pages, doit parvenir de l'école, de la faculté ou du maître qui propose le candidat. Elle doit expliquer clairement les aptitudes du candidat pour le chant classique ainsi qu'une évaluation de son potentiel de mener une grande carrière en chant. Veuillez noter que la Fondation pourra utiliser des extraits de cette lettre dans son communiqué de presse dévoilant les noms des boursiers.

Enregistrement/audition

Les enregistrements doivent être en format **vidéo**. Les pièces doivent être énumérées (compositeur, opéra, aria). S'il s'agit d'un enregistrement en concert, vous devez minimiser les applaudissements du public, et le candidat doit être pleinement visible. La taille des fichiers vidéo ne doit pas dépasser 250MB. Les fichiers vidéo doivent être dans l'un des formats suivants : .m4v, .mov, .mp4, .wmv, .flv, .asf, .mpeg, .mpg, .mkv.

Inscrivez-vous en ligne

<http://www.rjhf.com/programmes/bourses-detudes/lignes-directrices.php>

La Fondation Hnatyshyn se réserve le droit d'accepter ou de refuser les candidatures.

Toutes les décisions prises par la Fondation Hnatyshyn relativement à l'évaluation des candidatures sont finales.

Renseignements supplémentaires :

Directeur général, la Fondation Hnatyshyn

Courriel : director@rjhf.com; tél. : (613) 233-0108



LA FONDATION HNATYSHYN BOURSES D'ÉTUDES POUR JEUNES ARTISTES

« La Fondation Hnatyshyn cherche à enrichir le patrimoine artistique du Canada en aidant directement des individus exceptionnellement doués à l'œuvre dans toutes les disciplines – dans un portrait fidèle de la diversité linguistique et culturelle du Canada – tout en sensibilisant les gens au rôle que jouent les bienfaiteurs privés dans l'éclosion du talent et en renforçant les liens qui nous unissent en tant que nation. »

Le très honorable Ramon John Hnatyshyn (1934-2002)

Historique

La Fondation Hnatyshyn a été établie en 1995 par feu le très honorable Ramon John Hnatyshyn, Gouverneur général du Canada (1990-1995). Organisme de bienfaisance enregistré sous la loi fédérale, la Fondation Hnatyshyn a pour but d'aider à payer les études et la formation des artistes de la relève et de ceux nouvellement établis dans toutes les disciplines, et de promouvoir l'importance sociale des arts auprès de la population du Canada.

Notre mission

D'envergure nationale et englobant l'univers complet des arts de la création et de la scène, la Fondation Hnatyshyn s'engage à promouvoir le rôle vital des arts et des artistes dans le renforcement des collectivités et l'enrichissement du patrimoine du Canada.

Nous réalisons notre mission en aidant des artistes particuliers, exceptionnellement talentueux, à entreprendre leur carrière, à acquérir de nouvelles compétences ou à créer de nouvelles œuvres ou de nouveaux programmes en des circonstances où il n'y a pas toujours d'autres solutions de financement. La Fondation entreprendra également de temps en temps des projets particulièrement représentatifs de son mandat favorisant des partenariats.